

MAIRIE DE DOMARIN

DELIBERATION n° 46/2026

Le six juillet deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de DOMARIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel MILLARDET, Maire.

Date de convocation : 29 juin 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Votants : 19

Adoptée à l'unanimité

PRESENTS : L. MILLARDET, J. REYNAUD, A. GARNIER, A. RIGHINI, C. GOY, S. GUINET, N. HUVET, JP MARTINAK, A. PICARD-MASI, M. PRADELS, C. GAGEY, S. LERMIGEAUX-BARBERET,

POUVOIRS : X. MOIROUD à L. MILLARDET, V. BRESSAUD à A. PICARD-MASI, G. MAMY à A. RIGHINI, S. MECHRIR à S. GUINET, E. ROZIER à N. HUVET, V. CABANEL à S. LERMIGEAUX-BARBERET, A. STEINMETZ à C. GAGEY

SECRETAIRE DE SEANCE : Angèle RIGHINI

OBJET : FINANCES - Participation classe verte

Le Maire annonce que les deux classes de l'Ecole Élémentaire René Fillet CP/CE1 et CE1/CE2, soit environ 45 élèves, vont partir en classe verte « Centre le Vercors » à Villard de Lans, du 10 au 14 mai 2027.

Le montant du séjour s'élève à 16 361 €.

Il demande à l'Assemblée de fixer la participation qui sera sollicitée auprès des familles pour chaque élève.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide de fixer la participation à 80 € par enfant.

En cas de difficultés, les familles ont la possibilité de se rapprocher du CCAS.

Autorise le Maire à encaisser cette recette (chèque à établir au nom du Trésor Public) au titre du Budget Général de 2026.

Le Maire,
Lionel MILLARDET

Transmise en Sous-Préfecture le 07 juillet 2026

